

La réduction des déchets, tous ensemble à travers le PLPD* !

En 2020, partons du bon pied.....

Le SMICTOM et ses collectivités membres vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que nous souhaitons riche en échanges, projets durables et locaux pour un quotidien de qualité !

Notre motivation est une énergie naturelle, renouvelable et non polluante ! Mobilisons nous, ensemble, pour créer, innover tout en préservant notre environnement !

"En vérité le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout" Albert Camus.

Réduisons dès à présent notre impact plastique !

Le plastique plus si fantastique !

Le plastique est un matériau aux qualités indéniables. Comme emballage, il est utilisé pour le conditionnement, le transport et la protection des produits consommés au quotidien à travers le monde. Néanmoins, son utilisation croissante depuis les années 1960 impacte la biodiversité et contribue aux changements climatiques. En effet, la production de plastique vierge, basée sur l'utilisation de ressources fossiles, génère d'importants volumes de gaz à effets de serre.

Savez-vous qu'une **paille en plastique** est utilisée en moyenne 20 minutes avant d'être jetée et met ensuite **200 ans** à se décomposer ?

Savez vous que chaque seconde, **250 kg** de déchets plastique sont déversés dans les océans ? Et qu'à ce rythme en 2050, nous aurons plus de plastiques que de poissons dans les océans ?

Il est temps d'agir pour diminuer notre consommation de plastique !

Plastique et santé : un duo non gagnant !



Selon une étude de chercheurs canadiens, les humains ingèrent et respirent au moins 50 000 particules de plastique par an : aliments, eau, vêtements, pneus, lentilles de contact.... De nombreux plastiques renferment des perturbateurs endocriniens.



Retrouvez tous les numéros du Info Zéro Déchet sur le site du SMICTOM www.smictom-nord67.com

* PLPD : Programme local de prévention des déchets

Vers la fin des emballages plastiques ?

D'ici 2021, huit produits plastiques à usage unique seront interdits : les couverts, les assiettes, les pailles, les contenants alimentaires et gobelets en polystyrène expansé, les touillettes, les coton-tiges et les tiges pour ballons.

Les bioplastiques ou plastiques biosourcés ne sont pas la solution

Fabriqués partiellement ou totalement à partir de **matières organiques** issues de plantes ou d'animaux, souvent combinées à des **matières fossiles** : moins de 40 % des plastiques biosourcés sont conçus pour être biodégradables.

À ce jour peu de plastiques recyclés !

Seules les bouteilles et flacons en PET ET PEHD sont admis dans votre bac de tri pour être acheminés au centre de tri ALTEM à Strasbourg.....



PET Polyéthylène Téréphtalate
transparent, plutôt souple et léger



PEHD Polyéthylène Haute Densité souvent opaque, rigide et solide

... puis envoyés dans les filières de recyclage dédiées à savoir :

- ✓ **Freundenberg-Politex** à Colmar réduit les bouteilles PET en paillettes, matières premières dans le processus de filature (non-tissé utilisé pour étanchéfier toitures, façades, confection des semelles de chaussures,...).
- ✓ **Innoplastics** en Suisse transforme les flacons en PEHD en granulats pour la fabrication de tuyaux, films,

Les alternatives aux plastiques

Même si la réglementation prévoit à terme l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique (barquettes, films, pot yaourt,...) **AGISSONS** pour limiter le plastique dans notre quotidien lorsque des solutions alternatives pertinentes existent :

- **REEMPLACER** les objets en plastique à usage unique dont on peut se passer (pailles, vaisselle jetable, rasoirs jetables...);



- Faire ses courses avec un panier ou un sac réutilisable en tissu par exemple ;
- Acheter des produits en vrac, sans emballage, en apportant si cela est possible vos propres contenants ;
- Conserver vos aliments dans des bocaux en verre ;



- Remplacer les bouteilles en plastique par une gourde ;
- Préférer les meubles en bois ou en métal ;
- Utiliser une yaourtière ou fromagère ;
- Préférer des boîtes de rangement en carton ;
- Adopter savons et shampoings solides.



Calendrier des animations zéro-déchet janvier-février 2020 :